



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2017

## AÏKIDO CLUB DE SAINT MARCELLIN

MAISON DES ASSOCIATIONS  
9 RUE DU COLOMBIER 38160 SAINT MARCELLIN  
SAISON 2016/2017

L'an deux mille dix-sept le 30 juin à dix-neuf heures, les membres de l'association se sont réunis à la salle de conférence de l'espace St Laurent sur convocation des membres du bureau en date du dix juin deux mille dix-sept. L'assemblée est présidée par M **BARNIER Francis** en sa qualité de président. Les secrétaires de séance sont Mr **KERVELLA Yann** et Melle **FILONI Aurélie**.

Le président constate que vingt-cinq adhérents sur soixante-quatorze cotisants sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de vingt-cinq plus 5 pouvoirs, Monsieur le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier avec l'approbation des comptes de la saison 2016/2017 et du budget prévisionnel pour la saison 2017/2018
- Rapport technique
- Evolution des tarifs d'inscription à l'association
- Renouvellement des dirigeants

### PREMIERE RESOLUTION

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence en donnant le nombre de licenciés qui est de 72 personnes donc (voir tableau-ci dessous)

	< à 11ans	De 11 à 25 ans	>à 25 ans
<b>Saint Marcellinois</b>	4	5	13
<b>Extérieurs</b>	12	22	16
<b>TOTAL</b>	16	27	29
<b>TOTAUX</b>	72		

Puis les secrétaires donnent lecture du bilan morale de la saison 2016/2017 :

- Participation au forum des associations le 4 septembre 2016 avec une vingtaine de participants.
- Reprise des cours le 14 septembre 2016 dû aux retards des travaux sur le dojo.
- Modification de l'horaire du mercredi 17h30-18h30 cours enfants, 18h45-19h45 cours Ados, 19h45-21h45 Cours adultes.
- Journée porte ouverte le 23 septembre.
- Participation de nos adhérents au-delà du 2<sup>nd</sup> KYU à une série de 10 cours privée sur l'année par Gilles Ailloud (6<sup>ème</sup> DAN CEN, SHIHAN) organisé par le Club d'Echirolles.
- Participation de certains adhérents à divers stages ligues, régionales et nationales afin de préparer les passages grades Dan.
- Réunion « rencontre des présidents des associations » organisée par la ville de St Marcellin
- Réunion membres du bureau le 30 nov. 2016
- Interclubs enfants et adolescents le samedi 10 décembre au Dojo de Saint Marcellin. Plus de 80 pratiquants été présent avec les clubs de Romans/Isère, Tullins, Echirolles et Saint-Marcellin.
- Nettoyage du Dojo (osoji) le 30 déc. 2016 avec une vingtaine d'adhérents.
- Organisation du nouvel an Japonais (kagami Biraki) le vendredi 06 janvier 2017.
- Participation au stage BIFA le 14 janvier à Chambéry.
- Stage préparation 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> DAN à Montluçon le 14,15 janvier 2017.
- Stage « Daniel Robin » le samedi 21 janvier de 14 h 30 à 17 h 30 à Voiron. Les clubs du département de l'Isère et de Saint Marcellin ont répondu présent avec une cinquantaine de participants.
- Stage préparation 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> DAN le samedi 28 janvier, à Saint Marcellin. Plus d'une quarantaine de personnes étaient présentes.
- Stage préparation 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> DAN le dimanche 29 janvier à Saint Marcellin, une vingtaine de personnes étaient présentes.
- Interclubs enfants le 13 mai de 14 h 30 à 17 h 00 au Dojo Sakura de Romans, avec les clubs de Tullins et Saint Marcellin, 70 pratiquants.
- Réussite au passage Shodan pour Yann KERVELLA, Aurélie FILONI le 21 mai 2017
- interclubs enfant le samedi 10 juin au Dojo de Tullins.
- Réussite au passage Sandan pour George BLANC le 11 juin 2017
- Stage ados à Marseille organisé par Ludovic DAVIAUD le week-end du 17 et 18 juin. Présentation du projet aux parents et ado le vendredi 10 mars.
- Début juillet acceptation de la demande de subvention auprès de la mairie pour la préparation BIFA de Cyril et le stage Ados.

Le président remercie toutes les personnes qui se sont déplacées tout le long de la saison pour développer leurs compétences et leur participation aux activités réalisées par le club.

Les personnes ont pu librement s'exprimer et prendre la parole.

Le président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture par la trésorière, du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2015/2016, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il a été présenté. La trésorière présente le budget prévisionnel pour la saison 2017/2018, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il a été présenté.

Il est décidé à l'unanimité, qu'au vu des dépenses cette année et des états de comptes, puis que l'argument qu'aucune augmentation de cotisation n'ayant eu lieu depuis 8 à 10 ans, le prix des cotisations augmentera pour la saison 2017/2018.

Nous passerons donc à

<b>Adultes</b>	95 €	cotisation + licence/assurance
<b>Adolescents</b>	80 €	cotisation + licence/assurance
<b>Enfants</b>	70€	cotisation + licence/assurance

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est rappelé le choix du bureau qu'au vu des comptes, les frais de péages lors des stages ne seraient plus remboursés.

#### TROISIEME RESOLUTION

Les professeurs présentent les points positifs et négatifs de l'année écoulée ainsi que les axes de progrès pour la saison à venir. Il s'en suit une petite discussion sur la question du désintéressement des débutants à continuer la pratique et la communication de notre activité auprès du grand public.

Les personnes présentes félicitent les professeurs pour le travail effectué au cours de cette saison.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### QUATRIEME RESOLUTION

Le président rappelle que l'ensemble des membres du bureau sont démissionnaires et que l'ensemble des postes sont à pourvoir.

Après de nouvelles candidatures sont élues suite à leur première réunion de Bureau le **05 juillet 2017** :

Monsieur **DAVIAUD Ludovic** demeurant 3 lot des tournesols 38340 La SONE exerçant la profession de cadre EDF de nationalité Française en qualité de président de l'association avec 30 voix pour

Melle **FILONI Aurélie** demeurant 2 rue PORRET 38160 Saint MARCELLIN étant actuellement étudiante, de Nationalité Française en qualité de vice-présidente avec 30 voix pour

Madame **FLURAN Virginie** demeurant 1 rue des narcisses 38160 Saint SAUVEUR exerçant la profession de cadre en milieu hospitalier projet de Nationalité Française en qualité de trésorier de l'association avec 30 voix pour

Monsieur **KERVELLA Yann** demeurant 21 allée des cèdres 38160 Saint VERAND exerçant la profession de Technicien Chimiste en qualité de secrétaire avec 30 voix pour


Melle **COSTA Doriane** demeurant 1 passage du palais 38160 Saint MARCELLIN étant actuellement étudiante en qualité de secrétaire adjointe avec 30 voix pour

Monsieur **ROSALES Philippe** demeurant 57 grande rue 38160 Saint MARCELLIN étant actuellement étudiant en qualité de gestion matériel avec 30 voix pour

Monsieur **PEROTTO Titouan** demeurant Hameau Thuine 26190 St JEAN EN ROYANS étant actuellement lycéen en qualité de délégué auprès des enfants et adolescents avec 30 voix pour

Monsieur le président lève la séance, il est vingt heures. Un verre de l'amitié est offert par les adhérents ayant réussi brillamment leur passage Dan avant un repas pris en commun.

Le président

Ludovic DAVIAUD  


Le secrétaire

KERVELLA. YANN  
